



**Association pour une
Solidarité
Syndicale
Étudiante**

Résumé du mémoire sur la gratuité scolaire

Pour l'accessibilité du savoir

Février 2007

Table des matières

Présentation.....	4
Introduction.....	4
Études de cas internationales.....	4
Introduction.....	4
Gratuité scolaire : Le cas de l'Allemagne.....	5
Éducation.....	5
Structure du système.....	5
Gratuité scolaire.....	6
Financement des institutions post-secondaires.....	6
Structure administrative.....	6
Mouvement étudiant.....	6
Analyses et réflexions.....	7
Gratuité scolaire : Le cas du Mexique.....	7
Portrait général.....	7
Éducation.....	7
Gratuité scolaire.....	7
Mouvement étudiant.....	8
Analyses et réflexions.....	8
Gratuité scolaire : Le cas de la Suède.....	8
Portrait général.....	8
Éducation.....	9
Structure du système.....	9
Gratuité scolaire.....	9
Financement des institutions post-secondaires.....	10
Structures administratives.....	10
Mouvement étudiant.....	10
Analyses et réflexions.....	10
Conclusion.....	10
Le défi de la démocratisation.....	11
Définitions.....	11
Définition institutionnelle.....	11
La gratuité par le gel.....	12
La gratuité selon l'ASSÉ.....	12

Inégalité des chances et accessibilité.....	13
Le coût des études.....	13
Les frais des études.....	13
L'endettement.....	14
La condition étudiante.....	14
La gratuité scolaire : principes du droit à l'éducation.....	15
Droit versus privilège : éléments du débat.....	15
La gratuité scolaire : une nécessité politique.....	16
Éducation permanente.....	16
Éducation citoyenne.....	16
Étudier : un travail social.....	17
Conclusion.....	17
Perspectives.....	18

Présentation

Le mémoire sur la gratuité scolaire a été produit en réponse à un mandat du Congrès d'orientation d'étoffer davantage cette revendication du point de vue théorique et argumentaire. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui ne s'arrête pas ici. Nous devons toujours chercher à le bonifier par plus de recherche et d'analyse. La gratuité scolaire est un principe de base de l'ASSÉ. Nous avons travaillé pour que ce mémoire en soit le reflet. Aussi, ce travail a été réalisé conformément aux principes de l'ASSÉ, par des étudiants et étudiantes membres. Il a en outre été ratifié par le Congrès.

Introduction

Depuis le début des années 1990, les différents paliers de gouvernements ont grandement diminué leur part de financement en éducation post-secondaire. Ceci a pour conséquences une diminution de la qualité de l'éducation, une présence toujours plus forte et plus acceptée du privé en éducation, une augmentation de la facture étudiante pour pallier au désengagement de l'État, etc. Que ce soit par le dégel des frais de scolarité à l'université ou par l'instauration d'une pléiade de nouveaux frais à l'université comme au collégial, les effets néfastes de l'augmentation de la facture étudiante se font sentir.

Certaines voix importantes de notre société se font entendre pour demander un nouveau dégel des frais de scolarité, faisant du droit social à l'éducation un droit individuel, une marchandise. Face à cette situation, l'ASSÉ répond en demandant la gratuité scolaire à tous les niveaux. Pour l'obtenir, l'ASSÉ se dote d'un plan d'action et d'un argumentaire étoffé sur la question, afin de montrer que cette option est souhaitable, possible, viable et nécessaire.

Ce mémoire est divisé en deux parties principales. D'abord, une étude de cas sur la gratuité scolaire dans 3 pays (Allemagne, Mexique, Suède). Ensuite, un chapitre plus théorique sur les défis de la démocratisation qui expose les définitions possibles de « gratuité scolaire », développe la notion d'accessibilité à l'éducation et les facteurs qui influent sur la participation aux études tout en expliquant les principes fondamentaux du droit à l'éducation. Enfin, il se termine par une ouverture sur les conséquences du néolibéralisme dans le monde et sur les perspectives de lutte pour la gratuité scolaire dans le but d'orienter les débats face à l'annonce du dégel des frais de scolarité.

Études de cas internationales

Introduction

Les médias et autres têtes pensantes aiment comparer les frais de scolarité du Québec avec ceux de l'Ontario ou des États-Unis. Or, le jeu de la comparaison ne doit pas s'arrêter à nos voisins et voisines, surtout lorsque les solutions amenées ne nous satisfont pas. Il faut plutôt tenir compte de nos aspirations et ne pas avoir peur d'aller chercher des modèles plus loin. À ce titre, plusieurs pays offrent des modèles de gratuité scolaire qu'il convient d'étudier pour s'en inspirer.

Ainsi nous avons choisi d'étudier certains de ces pays afin de faire ressortir une analyse critique de chaque modèle de gratuité proposé en exposant les aspects positifs et négatifs de chacun. Le choix de

pays, plutôt aléatoire, offre tout de même un éventail de modèles intéressant. Aucun n'est parfait, mais il faut en tirer les enseignements pertinents pour notre lutte.

Gratuité scolaire : Le cas de l'Allemagne

En 2005, la Cour constitutionnelle allemande invalidait la loi fédérale qui garantissait la gratuité scolaire au nom de la division des pouvoirs, l'éducation étant de compétence régionale. Depuis, la gratuité scolaire est une lutte importante pour le mouvement étudiant allemand qui continue d'espérer son retour malgré le contexte difficile compte tenu de la fragmentation de la lutte. Les régions allemandes évaluent en effet une par une, à tour de rôle, et selon des modalités propres la possibilité d'instaurer des frais de scolarité, certaines mettant par le fait même fin à 30 ans de gratuité scolaire. Nous devons donc étudier l'Allemagne de la gratuité scolaire pour comprendre comment et pourquoi ce pays en est venu à abandonner la gratuité afin de tirer un maximum d'enseignement.

Une courte description économique de l'Allemagne est nécessaire pour bien comprendre les enjeux autour de l'éducation. L'Allemagne est un pays de plus de 82 millions d'habitants et d'habitantes à la population vieillissante. Sa situation économique est florissante et son PIB est élevé, mais elle consacre un pourcentage plus faible de son PIB à l'éducation que la moyenne des pays membres de l'OCDE. Enfin, notons que le système d'imposition des entreprises est dans un piteux état depuis une réforme en 2000 et qu'il génère désormais peu de revenus pour l'État.

Le discours néolibéral en matière d'éducation commence dans les années 1970 et, jumelé à des crises économiques successives, pousse les gouvernements à diminuer le financement en éducation, ce qui se traduit dans les années 1990 par un constat de sous-financement problématique. L'Allemagne, qui ne chargeait aucuns frais aux étudiants et étudiantes de 1970 à 1997 commence à cette date à instaurer des frais punitifs. En 2001, les ministres régionaux des Finances s'accordent pour diminuer encore les budgets en éducation en prévision d'une supposée baisse de « clientèle » pour 2005. En 2005, on annonce la fin de la gratuité scolaire. Difficile d'y voir un hasard.

Enfin, notons que le taux de diplomation de l'Allemagne a stagné entre les générations alors qu'il augmentait dans les autres pays de l'OCDE. Plusieurs facteurs historiques expliquent cette situation : diminution graduelle du financement depuis les années 1970, système d'éducation élitiste, coûts de la réunification allemande, décrochage scolaire élevé, etc.

Éducation

Structure du système

Le système d'éducation allemand est très complexe et la gestion régionale rend la chose encore plus disparate. Il y a d'abord le préscolaire c'est-à-dire les crèches et garderies, non financées par l'État (sauf exception). Ensuite vient l'école primaire (6 à 10 ans). Les élèves ont ensuite le choix entre 3 cheminements à l'école secondaire soit la formation professionnelle (jusqu'à 16 ans), formation scientifique, commerciale et technique (jusqu'à 17 ans) ou la formation préuniversitaire. Puis le réseau d'éducation post-secondaire offre un choix parmi 122 institutions universitaires, 50 collèges d'art et musique, et 187 « universités techniques » pour un total de 359 institutions postsecondaires, dont 91

petits établissements privés en 2002-2003. C'est toutefois le secteur de la formation professionnelle qui est le plus fortement valorisé en Allemagne, mais partout, la formation générale est obligatoire. La majorité des élèves se dirige donc dans le professionnel ou le technique.

Gratuité scolaire

De 1970 à 1997, seuls les frais associatifs et sociaux sont imposés aux étudiants et étudiantes. En 1997, des frais punitifs et parfois administratifs sont instaurés. En 2002, le gouvernement fédéral tente de protéger la gratuité par une loi, mais il est débouté en 2005 par la Cour constitutionnelle et l'instauration de frais de scolarité commence tranquillement, même si toutes les régions ne font pas ce choix. Les gouvernements pensaient-ils que l'instauration de frais de scolarité ne changerait pas grand-chose à l'accessibilité aux études postsecondaires puisqu'elle ne remplacerait qu'un élitisme de performance scolaire par un élitisme économique? Nous croyons au contraire que l'instauration de frais de scolarité ne fera qu'aggraver la situation, d'autant plus que l'Allemagne a un système de prêts et bourses peu généreux qui est loin de suivre l'inflation.

Financement des institutions post-secondaires

Le système d'éducation allemand est financé par 3 paliers de gouvernements (fédéral, régional et local) et une très faible part provient du financement privé. La diminution constante du financement de l'éducation a affecté la qualité de manière concrète : taux d'abandon élevé (30 %), augmentation de la population étudiante de 70 % et augmentation du personnel de 7 % sur 20 ans, cours bondés, professeur-e-s trop peu nombreux et nombreuses et peu accessibles, équipements déficients, etc.

Il faut dire que le gouvernement a joué un rôle actif dans le sous-financement du réseau de l'éducation et qu'il transfère aujourd'hui sa part de responsabilité sur le dos des étudiants et étudiantes en leur imposant un lourd fardeau financier. L'Allemagne pourrait sans doute régler le problème de sous-financement de son réseau d'éducation en investissant un peu plus, au moins jusqu'à rejoindre la moyenne de l'OCDE.

Structure administrative

Les étudiants et étudiantes ont peu de choses à dire quant à l'administration de leur institution et le pouvoir tend à être centralisé entre les mains du rectorat issu du corps professoral, tandis que le gouvernement instaure de nouveaux conseils de l'éducation avec droit de veto pour inclure les agents économiques dans les décisions concernant les établissements postsecondaires.

Mouvement étudiant

Le mouvement étudiant s'organise pour lutter contre l'instauration de frais de scolarité, mais la coordination est difficile puisque les réformes ne touchent pas tout le monde. L'organisation est plus forte au niveau local comme en témoignent les nombreuses actions. Chaque institution a son association étudiante, sauf dans les régions où elles ont été légalement abolies par le gouvernement. L'organisation nationale n'est pas réglementée par la loi et l'adhésion d'une association se fait sur une base volontaire.

Analyses et réflexions

La gratuité scolaire est un frein à la nouvelle vision de l'éducation promue par les instances de l'Union européenne et à laquelle adhère l'Allemagne. Celle-ci vise à assurer la compétitivité et la performance en éducation.

Ce qu'il faut retenir du cas de l'Allemagne c'est que la gratuité n'est pas l'unique gage d'accessibilité à l'éducation. La gratuité n'est pas non plus synonyme de qualité, du moins pas en Allemagne qui a toutefois su gérer l'éducation gratuite de 80 millions d'habitantes et d'habitants pendant 30 ans... L'Allemagne vient nous rappeler que la lutte est globale et que le discours néolibéral pernicieux est présent partout.

Gratuité scolaire : Le cas du Mexique

Portrait général

Des années 1960 aux années 1990, la population mexicaine a doublé. Le gouvernement a dû répondre rapidement à une demande accrue en éducation à tous les niveaux et construire un réseau d'éducation à la hâte. Aujourd'hui, certains et certaines se servent de ce constat pour dire qu'il faut désormais mettre l'accent sur la qualité. Ces personnes offrent comme solution la hausse des critères d'admission et l'instauration de frais de scolarité, soulevant l'ire des étudiants et des étudiantes de l'UNAM, seule université publique et gratuite du Mexique.

Au chapitre économique, le Mexique ne se distingue pas particulièrement des autres pays de l'OCDE quant à la proportion de son financement en éducation relativement à son PIB et investit un peu plus en pourcentage du total des finances publiques.

Éducation

Le système d'éducation mexicain se divise en 5 niveaux d'enseignement soit le préscolaire, le primaire, le secondaire de base, le secondaire supérieur (ou préparatoire) et l'éducation supérieure. Notons toutefois que l'éducation postsecondaire est peu accessible au Mexique et que seules les classes moyennes et supérieures y ont accès. Enfin de nouvelles universités technologiques ont vu le jour depuis 1991 et visent à former des techniciens et techniciennes en 2 ans. Ce type d'institution est très populaire et n'a cessé d'augmenter.

L'éducation se caractérise aussi par la présence d'un système à deux vitesses. Le public et le privé se côtoient, mais la grande majorité des étudiants et des étudiantes fréquentent les institutions postsecondaires publiques. Les diplômés des établissements privés ont cependant tendance à être mieux reconnus sur le marché du travail. De plus, le réseau public ne suffit plus à la demande et est sous-financé, ce qui avantage le système privé et désavantage les plus pauvres.

Gratuité scolaire

Bien que la constitution assure une éducation publique et gratuite, seuls les niveaux primaire et secondaire de même que l'UNAM, la plus importante université d'Amérique latine, répondent à ces

critères. Cette université est constituée d'un réseau d'institutions scolaires réparties sur l'ensemble du territoire mexicain et accueille 250 000 étudiants et étudiantes. Elle demande le paiement de frais de scolarité symbolique de 0,01 \$ par session, tel que fixé à sa fondation en 1910. Différents systèmes de bourses sont offerts aux étudiantes et aux étudiants, sans que l'on puisse parler de salariat étudiant, puisque le nombre de bourses est plutôt limité.

L'UNAM offre à la fois l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement supérieur. Il n'y a pas de test d'admission à l'enseignement supérieur pour ceux et celles qui étudient déjà à l'UNAM, seulement pour celles et ceux qui viennent de l'extérieur (généralement du secteur privé). Ces tests sont gérés par une entreprise privée.

Le système d'éducation mexicain fait face à beaucoup de pression pour abolir son modèle de gratuité scolaire, ce qui s'explique par une page d'histoire. Depuis les années 1960, le gouvernement a encouragé la multiplication des institutions d'enseignement publiques et privées en favorisant l'accessibilité du plus grand nombre. En 1982, une crise économique secoue le Mexique. Le gouvernement, encouragé par les plans de reprises de la banque mondiale et du FMI, coupe en éducation et se désengage du secteur public au profit du privé. Lorsque l'on décide de s'attaquer à la qualité de l'éducation, auparavant négligée, c'est dans un contexte de rationalisation : on coupe des programmes et tente de diminuer les inscriptions par une sélection élitiste. Aujourd'hui, on ne parle plus d'accessibilité à l'éducation, mais de qualité et d'excellence.

Mouvement étudiant

L'année 1999 est celle d'une grève générale suite à l'annonce par le recteur d'une réforme instaurant des frais de scolarité et un examen d'entrée obligatoire pour tout le monde (le nombre de places disponibles avait déjà été réduit par une réforme en 1997). La grève durera 1 an et les résultats seront au rendez-vous : démission du recteur et abandon du projet d'instauration des frais de scolarité. La lutte a été difficile, mais ce fut une victoire confirmée du droit à l'éducation.

Analyses et réflexions

Nous devons retenir la leçon : il ne faut pas tenir la gratuité scolaire pour acquise. Réformes après réformes, les gouvernements et administrations du Mexique tentent de mener l'éducation vers une impasse qui vise à remettre en question la gratuité scolaire. C'est pourquoi il faut rester aux aguets. Enfin, la lutte étudiante mexicaine a tourné autour de 4 grands axes : démocratisation, accessibilité, qualité et gratuité, car il ne faut pas mettre en compétition ces éléments essentiels de l'éducation. C'est par un discours cohérent et l'application du syndicalisme de combat que les étudiantes et étudiants de l'UNAM ont gagné leur bataille et peuvent aujourd'hui nous servir d'exemple.

Gratuité scolaire : Le cas de la Suède

Portrait général

La Suède se compare bien au Québec en terme de population, d'économie, de ressources naturelles, de qualification de la main-d'œuvre, de force de travail et de richesse nationale (PIB). La grande

différence : sa volonté politique face à la gratuité scolaire. Pour ce faire, la Suède compte sur un système de taxes et impôts lourd mais varié qui tente de répartir la richesse au profit des plus pauvres. La Suède investit beaucoup d'argent dans son système d'éducation en pourcentage de son PIB et de ses dépenses publiques. La gratuité est un choix politique qu'a fait la Suède et qu'il convient d'étudier.

Éducation

Structure du système

Le système d'éducation se structure de la façon suivante : le préscolaire non obligatoire (6 ans), le primaire (7 à 16 ans) – fin du cheminement obligatoire – le secondaire non obligatoire qui offre la formation professionnelle ou préparatoire aux études post-secondaires (les 2 cheminements peuvent toutefois mener aux études post-secondaires) puis, le post-secondaire universitaire ou « universitaire collégial ». S'il est difficile de dire combien de jeunes se rendent jusqu'aux études postsecondaires, nous savons toutefois qu'environ la moitié des jeunes choisissent le professionnel et l'autre moitié, le préparatoire. De plus, le gouvernement s'est fixé un taux à atteindre de 50 % d'accessibilité pour les jeunes de 25 ans et moins. Jusqu'à ce jour, 44 % des jeunes de cette tranche d'âge avaient entrepris au moins une année universitaire. C'est donc que ce gouvernement mise toujours sur une plus grande accessibilité aux études.

On peut difficilement parler de système à deux vitesses en Suède puisque les institutions indépendantes sont généralement financées par l'État et donc, doivent se soumettre à la gratuité scolaire. Seules quelques institutions privées non financées par l'État existent (en psychothérapie) et peuvent exiger des frais, mais ces institutions sont marginales.

Gratuité scolaire

La définition suédoise de la gratuité scolaire est claire : les étudiants et étudiantes ne paient aucuns frais à l'exception de leur cotisation syndicale et ce, y compris pour les étudiantes internationales et étudiants internationaux (ce qui est actuellement remis en question). Le matériel scolaire n'est toutefois pas payé par l'État. De plus, une aide financière aux études est offerte pour toute personne de moins de 54 ans aux études au moins à mi-temps. L'aide est octroyée d'abord sous forme de bourse puis de prêt, de sorte qu'il est possible de ne demander que des bourses. Le système est entièrement géré par le gouvernement. Le remboursement du prêt se fait généralement sur une période de 25 ans et le programme contient des dispositions servant à protéger les personnes à faible revenu d'un fardeau financier trop élevé dû au remboursement. Le système de prêts et bourses est assez solide et accessible. Toutefois, l'endettement peut prendre de grande proportion et la perspective de la dette peut être un effet dissuasif à la poursuite des études postsecondaires.

Enfin, le système d'éducation ne semble pas élitiste, si ce n'est qu'il existe un certain contingentement (places limitées dans certains programmes) et que les admissions se font sur la base des résultats au secondaire et d'un test d'aptitude non obligatoire. Un processus de sélection est appliqué dès qu'il y a plus de demandes que de places disponibles. Nous ne savons toutefois pas si beaucoup de gens sont refusés ou redirigés vers un deuxième ou troisième choix.

Financement des institutions post-secondaires

Le réseau d'éducation post-secondaire est financé de façon conditionnelle à l'atteinte de certains buts, selon le nombre d'étudiants et d'étudiantes et en fonction de la performance de l'institution. Il existe aussi un système de financement privé marginal où certains cours ou formations peuvent être commandés et payés par une entreprise privée et mener à l'obtention d'un certain nombre de crédits, voire d'un certificat. Enfin, il est difficile d'évaluer la qualité de l'éducation puisque les données et les études manquent à ce sujet, mais il n'a été fait mention nulle part, contrairement à l'Allemagne par exemple, de problèmes au niveau de la qualité. De plus, les institutions suédoises sont généralement bien reconnues à travers le monde.

Structures administratives

Comme l'éducation est une compétence du gouvernement central, seul ce dernier aurait le pouvoir d'instaurer des frais de scolarité. Par contre, les universités et collèges universitaires sont libres de gérer leur budget. Apparemment, les étudiantes et étudiants ont un grand rôle à jouer au sein de la vie démocratique de leurs écoles. Toutefois, peu d'information nous est disponible sur ce sujet.

Mouvement étudiant

Malgré la gratuité scolaire, il existe un mouvement syndical et associatif en Suède tant au niveau local qu'au niveau national. Toutefois, il faut davantage parler ici de concertationisme que de syndicalisme de combat. Notons tout de même que la population étudiante se doit de rester alerte et que des événements comme l'étude d'un projet d'instauration de frais de scolarité pour les étudiants internationaux et étudiantes internationales montrent une division sur cet enjeu.

Analyses et réflexions

La Suède est le meilleur exemple de gratuité scolaire que nous ayons trouvé jusqu'à maintenant et il faut s'en inspirer. Elle a fait ce choix politique parce qu'elle mise sur l'éducation et parce qu'elle avait à cœur l'augmentation et la diversification de l'accessibilité aux études. Notons toutefois que le modèle scandinave n'est pas à l'abri du financement conditionnel qui nous rappelle les contrats de performance du Québec, ni de l'ouverture au privé en éducation.

Conclusion

Ces études de cas ont été réalisées afin de nous donner des outils pour lutter contre le discours néolibéral ambiant. Regarder ce qui se passe dans le monde en matière d'éducation nous fait réaliser que chaque pays subit des pressions économiques et idéologiques pour un désengagement de l'État en éducation et pour une ouverture au privé. Ces changements se font souvent à coup de réformes de petite envergure qui, en fin de compte, transforment radicalement le système d'éducation. Enfin, nous aurions pu étudier d'autres cas, mais l'important n'est pas la quantité de modèles, mais les leçons que nous pouvons en tirer.

Le défi de la démocratisation

Définitions

La contradiction entre théorie et pratique rend nécessaire l'élaboration d'une définition claire de la gratuité scolaire. Il n'y a aucun consensus sur la question! Le discours dominant a pour sa part produit un glissement sémantique qui a fait passer la définition de gratuité de « qui se donne pour rien, sans payer » à « qui se donne en échange d'un montant jugé raisonnable ». En tant que syndicat de combat, l'ASSÉ est critique d'une telle définition: qu'est-ce qui est raisonnable? Par rapport à quels critères? Il faut par ailleurs de prime abord étudier les différentes définitions de gratuité qui s'offrent à nous : la définition institutionnelle, celle du gel vers la gratuité et celle de l'ASSÉ. Elles sont toutes associées à une conception idéologique différente.

Définition institutionnelle

Le premier outil pour comprendre et défendre la gratuité scolaire au Québec est le Rapport Parent, publié dans les années 1960. Il considère l'éducation comme un droit à une formation citoyenne qui doit aussi, mais pas uniquement, mener au travail et, à ce titre, l'éducation doit être rendue accessible par diverses mesures d'aide, dont la gratuité scolaire. Comment, en effet, évoluer en société sans en comprendre les rouages? Le Rapport recommande donc d'instaurer la gratuité jusqu'au collégial et de tendre vers la gratuité à l'université. Or, sa définition de gratuité – absence de frais de scolarité – n'est plus actuelle suite à l'invention d'une pléiade d'autres frais.

À cette étude nationale s'ajoute le PIDESC, le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, un traité international signé par le Canada en 1976. Ce faisant, il s'engage à assurer l'accessibilité à l'éducation par diverses mesures et notamment par l'instauration progressive de la gratuité scolaire. Ainsi, nous pouvons affirmer que le retrait des transferts fédéraux en éducation contrevient à la signature de ce traité puisqu'il est responsable du sous-financement de l'éducation et de l'augmentation des frais afférents.

Il est aussi nécessaire d'étudier la définition légale de la gratuité scolaire. À ce sujet, au niveau provincial, la loi du gouvernement du Québec impose la gratuité scolaire aux niveaux primaire, secondaire et à l'éducation aux adultes ainsi que la gratuité des manuels scolaires et didactiques. Au niveau collégial, la loi est plus restrictive et la gratuité scolaire n'est reconnue que pour les étudiants et étudiantes à temps plein et il existe une pléiade de frais spéciaux qui font monter la facture étudiante. On ne peut donc plus vraiment parler de gratuité scolaire au cégep.

Enfin, historiquement, différents partis politiques ont déjà fait la promotion de la gratuité scolaire, mais une fois au pouvoir, le discours change. D'ailleurs, l'argumentaire du ministère de l'Éducation contre la gratuité scolaire est assez ridicule : ça coûte cher, le gel des frais diminue le fardeau grâce à l'inflation, le droit à l'éducation n'est pas un bon argument, on ne veut pas faire différemment des autres pays, on veut prioriser le primaire et le secondaire, l'AFE c'est bien mieux.

Bref, le gouvernement a perverti le principe de la gratuité scolaire au collégial et choisi d'ignorer les recommandations d'instaurer la gratuité à l'université, mettant en péril l'accessibilité à l'éducation en

ne reconnaissant pas l'effet rebutant des frais et de la possibilité d'endettement sur le choix de poursuivre des études post-secondaires.

La gratuité par le gel

La gratuité par le gel c'est soutenir que, à long terme et en raison de l'inflation, le gel des frais équivaldra à la gratuité. Nous croyons qu'il faut rejeter cette option parce qu'incohérente et donc indéfendable : dès lors que l'on admet la présence de frais de scolarité, on accepte tacitement que l'éducation soit monnayable et on ne peut plus parler de gratuité scolaire. Cette option se prive donc de l'argument du droit à l'éducation accessible et donc gratuite pour défendre sa position. Cette solution serait un combat à mener sur des décennies et ne pourrait être soutenue par un argumentaire fêlé à la base. De plus, il ne règle pas la question des autres frais.

La FECQ qui est à la fois pour le gel, pour la gratuité scolaire, pour la réglementation de certains frais et l'abolition de certains autres, est un parfait exemple de ce genre d'incohérence et d'une acceptation tacite des frais qui empêchent de mener une réelle lutte pour la gratuité. Car à partir du moment où une telle reconnaissance se fait, on entre dans le jeu du discours dominant qui redéfinit les termes pour les accorder à sa propre logique et rend les questions de principe indéfendables. Les leçons à retenir sont simples : l'incohérence entre les principes et les actions mène à la gestion de coupures où l'on devient complice de l'adversaire; il est nécessaire de garder une distance critique face aux adversaires qui ne sont pas partenaires et qui défendent en définitive des positions contradictoires. Il faut rester fidèles aux principes et agir avec cohérence; ce qui est impossible avec la position de gratuité par le gel.

La gratuité selon l'ASSÉ

Le discours, les revendications et les actions de l'ASSÉ ont toujours été menés dans le respect de la revendication de gratuité scolaire. Toutefois, la gratuité n'a pas été explicitement définie par l'ASSÉ, ce qu'il convient de faire aujourd'hui afin de nous positionner clairement dans le débat social. Concrètement, l'ASSÉ revendique : la gratuité scolaire complète à tous les niveaux d'enseignement y compris pour les étudiants internationaux et étudiantes internationales; le refus que la gratuité se fasse au prix de coupures dans les autres programmes sociaux; que la gratuité soit financée par des mesures fiscales touchant les entreprises et par un système d'impôt réellement progressif; le refus que la gratuité se fasse au détriment de la qualité. Ceci nous aide donc à établir une définition de la gratuité.

Nous avons trouvé une définition presque complète dans les documents de réflexion, recherche et analyse de l'ASSÉ :

« Une définition de la gratuité scolaire a été et doit demeurer **le financement public complet à tous les niveaux d'éducation, de l'élémentaire à l'université, de l'enseignement et des infrastructures nécessaires à son accomplissement, des services d'ordre pédagogiques et psychologiques et des activités parascolaires étudiantes, à l'exception de l'organisation syndicale.** Seule cette définition respecte le droit à l'étudiant et l'étudiante d'étudier (coûts reliés à l'enseignement), d'avoir des ressources pour étudier (ex. locaux, bibliothèques, livres, photocopies, etc.) et pour solutionner ces problèmes d'études et de vie (ex. A.P.I.,

psychologue, travailleur ou travailleuse de corridor, etc.) et de jouir d'une vie étudiante (ex. radio étudiante, activités sportives, cafés étudiants, etc.). »

Enfin, nous sommes conscients et conscientes que la gratuité n'est pas une panacée et que d'autres mesures doivent venir l'appuyer pour une réelle accessibilité, comme une réforme de l'AFE. Le salariat étudiant est d'ailleurs une revendication de quelques associations étudiantes du Québec (membre et non-membre de l'ASSÉ). Sans aucun doute, étudier sans avoir à travailler et/ou à s'endetter éliminerait les causes majeures d'abandon ou de prolongement des études.

Inégalité des chances et accessibilité

L'accessibilité à l'éducation est une position que la plupart des gens du milieu défendent. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le discours dominant, libéral et individualiste, défend aussi le principe de l'accessibilité. Il faut déconstruire ce discours pour en faire ressortir l'origine idéologique et y opposer notre propre vision de l'accessibilité

Débutons avec la prémisse suivante : il y a une différence entre l'égalité théorique et l'égalité pratique. Le courant libéral stipule que tous les gens sont égaux à la base. Nous croyons plutôt que nous partons avec des inégalités et qu'il faut tendre à l'égalité tout au long de sa vie.

Notons enfin que le gouvernement, qui souscrit à cette idéologie libérale, sait que pour maintenir l'illusion de l'égalité des chances au départ, l'accessibilité à l'éducation est essentielle. C'est pourquoi il a instauré la gratuité scolaire au primaire, au secondaire et, dans une moindre mesure, au collégial. N'est-ce pas là une reconnaissance explicite du fait que la gratuité scolaire permet une plus grande accessibilité aux études? Pourquoi l'enseignement primaire et secondaire serait obligatoire alors que l'enseignement supérieur, où on y apprend la formation citoyenne et un métier, ne le serait pas?

Le coût des études

Ce même discours dominant dit que l'accessibilité est son apogée et qu'il faut désormais miser plutôt sur la qualité. La suite logique de ce modèle de pensée est de faire payer davantage les étudiants et étudiantes qui seront les seul-e-s bénéficiaires de leur éducation en recevant un bon salaire. Or, cette façon de penser part de la prémisse que tout le monde est égal à la base et que tous et toutes pourront se payer des études. Il serait donc injuste que toute la société paie pour le bénéfice individuel des diplômé-e-s. Ce faisant, ce discours laisse en plan une frange de la population qui a peu de moyens financiers et pour qui le coût des études est un facteur majeur dans le choix de poursuivre ou non la scolarité. Bref, il y a rupture entre l'égalité théorique et la réalité.

Les frais des études

Certains et certaines diront que les inscriptions aux études post-secondaires ont augmenté même si les frais de scolarité ont aussi gonflé. Cet argument n'est toutefois plus valable dès lors que l'on regarde les effets de l'augmentation des frais chez les gens à faible revenu qui consacrent désormais 45,6 % de leur budget aux frais de scolarité contre 16,7 % en 1980. Il faut se demander qui a davantage accès à l'éducation. Car ce sont davantage les jeunes de familles aisées qui ont investi le réseau postsecondaire.

Il y a donc une croissance de la participation aux études, mais aussi une croissance des inégalités.

Ainsi, selon les études, dans la majorité des cas, les jeunes avancent des raisons financières pour l'abandon de leurs études. Certains jeunes (46 %) disent ne pas pouvoir étudier aussi longtemps qu'ils le voudraient pour des raisons financières. Et si beaucoup de jeunes (2/3) disent vouloir poursuivre leurs études au-delà du secondaire, seulement 50 % le feront. Les frais de scolarité donnent une longueur d'avance aux mieux nanti-e-s et filtrent l'accessibilité aux études, reproduisant les inégalités sociales. Ainsi, il est faux de dire que l'éducation post-secondaire est accessible, puisqu'il ne peut exister de demi-accessibilité.

L'endettement

L'argument généralement avancé pour défendre les frais de scolarité est que le système d'aide financière aux études vient pallier à l'inégalité d'accès causée par les coûts. Donc, au nom de l'égalité des chances, on oblige les moins nanti-e-s à s'endetter. De plus, ce discours occulte sciemment les failles du système d'aide financière, les conséquences de l'endettement, l'idéologie d'efficacité cachée derrière le principe de l'endettement, les nombreuses réformes et coupures dans l'AFE et les critères d'accessibilité contraignants. Tout ceci fait en sorte que l'AFE est loin de contrebalancer les effets des coûts des études.

L'endettement fait de l'éducation un privilège et encourage un système d'accessibilité à deux vitesses. L'endettement, c'est l'étalement du coût des études sur plusieurs années en plus du paiement des intérêts. Bref, l'endettement c'est faire payer plus cher aux pauvres et leur faire « gagner » leur éducation à coup de sacrifices, alors que ceux et celles qui ont de l'argent à la base n'ont pas à subir cette épreuve (inégalité de départ).

De plus, l'endettement a de nombreux effets dissuasifs sur la poursuite des études. Le système de prêts et bourses sert d'argument pour laisser présager l'accessibilité aux études tout en participant à la précarisation des gens : choix de programmes courts, études à temps partiel et emplois flexibles et précaires, etc.

Enfin, l'endettement est une mesure individuelle d'accès à l'éducation. De cette façon, on ne promet pas l'accessibilité, mais la réussite individuelle et la possibilité d'améliorer sa condition socioéconomique. Or, le principe de l'égalité des chances n'aspire pas à créer l'accès à la richesse, mais plutôt une redistribution de celle-ci. Il ne faut donc pas considérer l'éducation sous l'angle du rendement économique individuel, car c'est omettre le potentiel émancipateur du droit à l'éducation.

Nous avons montré que deux visions de l'accessibilité s'opposent : une se définit comme un choix individuel qui implique des conséquences différentes chez les gens, tel que l'endettement, et une autre se définit plutôt comme un choix collectif qui permet et favorise le maximum de participation de tous et toutes.

La condition étudiante

Il faut déconstruire l'image de l'étudiant et de l'étudiante qui profite du système et, pour ce faire, il faut

s'intéresser à la condition étudiante. Est-ce que les étudiants et les étudiantes du Québec sont si privilégié-e-s que le discours populaire nous le laisse croire? Le Québec se positionne au premier rang des 60 États d'Amérique du Nord en terme de frais de scolarité, ce qu'on nous a souvent répété. Par contre, on nous dit rarement qu'il chute au 30^e rang lorsque l'on calcule le facteur du coût de la vie et des biens essentiels (nourriture, logement, vêtement, transport, loisir) versus les revenus de la population.

Nous croyons qu'il faut aussi compter au nombre des besoins essentiels l'aspect social des besoins humains puisque les facteurs sociaux et économiques déterminent aussi les conditions d'apprentissage et sont un facteur de poursuite ou d'abandon des études. Les étudiants et étudiantes n'ont pas plus que les travailleurs et travailleuses à sacrifier leur vie sociale pour se contenter d'étudier et de répondre à leurs besoins primaires. La condition personnelle influera sur les études de même que la condition étudiante influera sur la personne et cette dynamique sera à la base de l'apprentissage.

Bref, pour parler de réelle accessibilité, il faut accepter de prendre en considération ce qui vient au-delà des études : les besoins humains de base. En répondant à ces besoins, on reconnaît réellement le travail étudiant. C'est par le salariat étudiant que l'on peut réellement répondre à ces besoins.

La gratuité scolaire : principes du droit à l'éducation

Bien que nous reconnaissons que les arguments économiques ne soient pas à négliger pour la défense du droit à l'éducation, nous croyons que l'argumentaire doit d'abord et avant tout être d'ordre socio-politique. Nous désirons parler d'éducation en terme de droit collectif et non en terme d'investissement individuel.

Droit versus privilège : éléments du débat

Un droit se définit comme une réalité accessible à tous et toutes et entravée par aucun obstacle. Mais il ne suffit pas d'éliminer toutes les barrières à l'atteinte d'un droit : il faut aussi avoir une attitude proactive, car il y a décalage entre la théorie (tout le monde peut s'inscrire aux études post-secondaires) et la pratique (certaines personnes ne peuvent pas en raison de leurs conditions matérielles). La question de la gratuité scolaire illustre bien ce fait, c'est-à-dire qu'il faut aller au-delà de l'accessibilité théorique (le service est offert) et concrétiser le droit à l'éducation en permettant une réelle égalité des chances. La gratuité scolaire est un geste collectif permettant de s'assurer que tout le monde ait accès à l'éducation, peu importe son revenu ou son origine sociale.

Un droit, ça ne se paye pas et, à ce titre, la gratuité scolaire permet d'éliminer une barrière monétaire à l'accessibilité et permet de réitérer le principe du droit à l'éducation. Si l'éducation est un choix de société, il faut trouver des solutions politiques aux barrières socio-économiques. Car aujourd'hui, le privilège de l'éducation est lié à la condition économique. Une vision individualiste du droit à l'éducation verrait l'AFE comme une mesure suffisante vers l'accessibilité et serait basée sur le présupposé que tout le monde peut payer (maintenant ou plus tard) sans problème. Selon cette vision, l'argent ne poserait donc aucune barrière à l'accessibilité. Cette vision est pourtant à la base du système capitaliste et s'emploie à nier la réalité socio-économique difficile de bien des gens.

La gratuité scolaire : une nécessité politique

La gratuité scolaire permet d'aller au-delà de la vision réductrice de l'éducation comme phase de formation pour le marché du travail et de renouer avec la mission collective de l'éducation comme fondement du tissu social et politique. À ce titre, la gratuité est donc une nécessité politique.

Éducation permanente

La société demande de plus en plus un renouvellement dans la formation et un apprentissage constant. L'éducation devient ainsi un continuum dans la vie des gens. Deux visions de l'éducation s'opposent ici. La première est individualiste et parle de rendement face à l'investissement fait dans la formation. La seconde est collective et parle d'apprentissage de connaissances et de formation de l'esprit civique.

Il faut comprendre que l'éducation permanente implique des choix qui répondent mal aux attentes de la société de performance : retour aux études, changement de programme et réorientation, arrêt temporaire, etc. Nous croyons que les gens ne devraient pas être pénalisés dans ces choix en raison des inégalités socio-économiques de base. Donc, si l'on considère l'éducation permanente comme un droit et non pas un service, et qu'on y applique le principe de gratuité scolaire, on met en commun les ressources de la collectivité pour pallier aux problèmes qui surviennent dans la vie en général et qui poussent les gens à réorienter leurs choix d'étude.

La gratuité scolaire est un premier pas pour faire vivre le concept d'éducation permanente, pour faire de l'éducation un choix personnel plutôt qu'une contrainte à l'employabilité. Parce que la volonté d'étudier ne peut être séparée de la capacité matérielle à le faire, alors que l'argent ne devrait pas être une barrière à la connaissance. Il faut considérer l'éducation comme un projet permanent d'apprentissage sans la subordonner aux lois de la rentabilité économique qui hiérarchisent le parcours scolaire et les métiers, alors que toutes les formations et métiers sont complémentaires et participent à l'édification de la société.

Éducation citoyenne

L'éducation est aussi une formation à la vie en société. Elle permet la transmission de la connaissance et l'apprentissage d'habiletés pour les activités productrices (le travail). Il faut cependant remettre en perspective l'importance du travail dans la vie : nous travaillons pour vivre, mais pas le contraire. Nous avons donc besoin d'apprendre davantage d'habiletés telles que l'esprit critique et la curiosité intellectuelle.

Nous revenons donc à nos deux visions de l'éducation. Une première qui restreint l'éducation à la formation professionnelle et donc au principe de rentabilité. Il est ainsi difficile de défendre la gratuité scolaire, mais certains et certaines y arrivent en disant qu'un diplôme d'études post-secondaires donne généralement un meilleur emploi avec un meilleur salaire et donc, un meilleur retour sur les impôts. Nous perdons toutefois ainsi la puissance de l'argument collectif au profit de l'individualisme.

Une autre vision avance au contraire que l'école doit assurer une cohérence entre les générations par le passage de la connaissance. De plus, dans un système démocratique, l'éducation doit s'assurer

minimalement que les gens seront en mesure d'exercer leurs droits civiques pour ainsi permettre à tout le monde d'atteindre une réelle égalité des chances. Il n'est plus ici question de rendement, mais de pérennité de la société, d'où la nécessité de la gratuité.

Étudier : un travail social

Étudier est un travail en soi. Concilier étude, travail, famille en plus de certaines expériences propres à la jeunesse occupe beaucoup de temps et nuisent parfois à la santé physique et psychologique des gens (*burn-out*). Pourtant, le mythe de la paresse demeure. Les étudiants et étudiantes participent en plus par leurs travaux à la création et à la transmission de connaissances et donc, au développement social.

Nous croyons que la gratuité permet d'assumer collectivement la phase de développement individuel qu'est le passage obligé par l'école et assure que tout le monde s'en sorte bien malgré les possibilités d'erreurs et de réorientation. La gratuité, c'est la reconnaissance sociale de ce développement des individus. De plus, la gratuité scolaire c'est donner la chance à tout le monde de pratiquer le métier désiré, d'être autonome, de ne pas faire peser sur les générations futures le poids des choix et conditions économiques familiaux, c'est donner la chance à tout le monde de partir sur le même pied d'égalité.

Enfin, la société doit, pour survivre, reproduire sa population active pour faire fonctionner ses différentes institutions. Car au-delà des qualités individuelles, c'est la pérennité de la société qui est assurée par l'éducation. C'est donc par un système d'imposition plus juste, qui oblige les riches à payer leur juste part pour la société, qu'il faut financer la gratuité scolaire. Tous et toutes ont la responsabilité de participer à la construction collective de la société par l'éducation, y compris les riches et les personnes sans enfant qui vont profiter d'une façon ou d'une autre de l'éducation du plus grand nombre.

Conclusion

Il est temps d'arrêter de subordonner l'éducation aux lois du marché et d'avoir la volonté politique de faire de l'éducation une priorité sociale. Pour se faire, il faut repenser le système d'éducation en instaurant la gratuité scolaire, en sortant les entreprises privées du réseau et en leur demandant plutôt de payer leur juste part d'impôts. La gestion privée n'a pas sa place dans droit collectif.

Actuellement, l'idéologie marchande nous oblige à prouver que nous avons droit à l'éducation par le travail, qui est une contribution individuelle. Or, il faut à la fois remettre en question le fait que ce travail se résume à une activité salariée de même qu'il faut remettre en question la nécessité de faire la preuve de fournir des efforts justes et équitables (comment les mesurer!?) pour avoir accès à l'enseignement supérieur.

L'éducation-privilege c'est une éducation réservée au mérite, qu'elle soit basée sur le sexe comme jadis ou sur l'aspect financier comme aujourd'hui. Il faut remédier à cette situation par l'argument du droit à l'éducation. Notons toutefois qu'il y a deux niveaux de discours sur cette question : le premier parle de droit individuel, le deuxième de droit social et politique, et donc collectif, potentiellement producteur d'une société plus égalitaire.

Perspectives

Jadis, en raison des pressions populaires et de l'existence d'un système socialiste parallèle, le monde capitaliste n'a pas eu le choix de s'adapter et d'instaurer des mesures sociales, dont bien souvent la gratuité scolaire. Maintenant que le capitalisme est hégémonique et que le courant néolibéral a réussi à s'imposer, le secteur public est devenu une voie d'expansion du capitalisme et se doit de répondre aux valeurs dominantes de rentabilité et d'efficacité. Par conséquent, l'accessibilité à l'éducation n'est bien souvent plus une priorité.

Le discours dominant vise à faire peur ou à endormir les populations. Or, si on y regarde bien, certaines gens résistent et forment des poches de résistances, soumises certes aux pressions extérieures, mais qui font tout de même le choix politique d'encourager le développement social. C'est à ce titre que nous pouvons dire que la gratuité scolaire n'est pas une simple utopie. Elle est possible dans des contextes sociaux, politiques et économiques variés. Il s'agit d'un choix politique.

Nous l'avons vu, la tactique néolibérale est de sabrer les acquis sociaux peu à peu, de sorte qu'on ne voit pas les choses venir, mais qu'on nous place devant des faits accomplis le moment venu. Ce phénomène est porté par un discours qui sonne creux, mais qu'il faut prendre le temps de déconstruire pour en comprendre les effets.

Les gouvernements font le choix politique de ne pas aller chercher l'argent nécessaire aux programmes sociaux là où il y en a : chez les riches, dans les entreprises. Du coup, la classe politique nous ment impunément, tout en participant à la mauvaise redistribution de la richesse au profit de leurs ami-e-s les riches. Les frais de scolarité et les hausses potentielles ne servent donc qu'à la reproduction sociale au profit des classes les plus riches. Et il est faux de dire que l'endettement (AFE) égalise les chances parce que ce système ne permet aux plus pauvres que de payer plus longtemps et plus chèrement pour leurs études, tout en enrichissant les banques (et donc les plus riches...).

Nous opposons à l'individualisation et à la marchandisation de l'éducation, apanage d'une minorité mieux nantie, la notion d'éducation comme droit collectif qui a un rôle social d'apprentissage permanent, d'éducation citoyenne et de partage des connaissances. Les étudiants et étudiantes ne sont pas des profiteurs et profiteuses du système, mais bien de jeunes travailleurs et travailleuses intellectuel-le-s. Il faut tenir compte de leurs conditions réelles quitte à aller au-delà de la gratuité scolaire afin d'éliminer les inégalités.

Enfin, nous n'aurons que ce que nous prendrons, car la classe dominante ne laissera pas tomber ses privilèges sans lutte. C'est pourquoi nous privilégions le syndicalisme de combat au sein duquel l'information, la mobilisation et la démocratie directe prennent la place la plus importante. Car il faut élargir le débat à l'ensemble de la société, voire à l'ensemble des luttes sociales.